

bulletin d'information  
du Snadem-Unsa-Education

professeurs de la ville de Paris



Bulletin du  
**SNADEM – UNSA**

Syndicat National  
des Professeurs  
pour l'enseignement  
du DESSIN  
de l'ÉDUCATION PHYSIQUE  
et de la MUSIQUE

Ecoles élémentaires

Siège social  
Bourse du Travail  
3, rue du Château d'Eau  
75010 PARIS

Tél. : 01 42 41 84 43  
Fax : 01 44 84 52 02

e-mail : [snadem@wanadoo.fr](mailto:snadem@wanadoo.fr)  
<http://www.snadem.com>

Le numéro : 0,46 €  
Abonnement 1 an : 1,52 €  
Abonnement +  
suppléments : 15,24 €

Directeur de la Publication :

Bernard SUISSE

Imprimé au siège du  
SNADEM – UNSA

Commission Paritaire  
N° 1009 S 07012  
ISSN 0181 – 7701

Année scolaire 2008 - 2009

N° 80 supplément 2  
Octobre – Novembre - Décembre  
2008

**élections  
paritaires**

**le Snadem conforté  
dans son action**

**promotions  
2007-2008**

**enfin ! CAP le 10  
décembre**

**journée nationale  
d'action**

**mobilisation le 10  
décembre**

# Une audience confirmée...

éditorial par Bernard Suisse  
Secrétaire général

Près de 60% des professeurs de la Ville ont donné ou renouvelé leur confiance au Snadem lors des élections paritaires du mois de novembre. Nous remercions toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur suffrage à la liste que nous présentions. Tous nos candidats à la CAP 21 sont d'ores et déjà élus, même si les résultats officiels ne seront entérinés qu'après le second tour auquel devront participer les CAP qui n'ont pas obtenu 50% de participation.

Cette fois encore, malgré la publicité faite à la fois par les syndicats et l'administration, et les nouvelles facilités mises en place cette année en rendant le vote par correspondance possible pour tous les agents, certaines catégories de personnels ont largement boudé cette élection. Et paradoxalement, c'est chez ceux qui connaissent le plus de difficultés et de précarités (catégorie C et agents non-titulaires, notamment) que l'abstention a été la plus forte. Ainsi, seuls un peu plus de 22% des personnels non-titulaires ont participé à ce scrutin.

On doit s'interroger sur les raisons de ce désintérêt. Le fait qu'il s'agisse de personnels en majorité jeunes et qui ne possèdent pas la culture syndicale de leurs aînés, ou parfois même qui la rejettent, n'explique pas tout. Au niveau national, les media donnent trop souvent l'image de centrales syndicales déconnectées de la réalité et du terrain, qui paraissent davantage soucieuses de préserver leur place et leur influence que de défendre les intérêts quotidiens des personnels. Tout est mis en œuvre aujourd'hui pour discréditer le syndicalisme, pour dresser les catégories socio-professionnelles les unes contre les autres, les usagers contre les syndicats, les méchants grévistes contre les gentils « pris en otage », le privé contre le public, et même les salariés entre eux, alors qu'ils ont les mêmes intérêts.

Les syndicats restent aujourd'hui à peu près les seules organisations structurées de résistance à la grande braderie des acquis sociaux arrachés par des décennies de lutte. Il serait illusoire de croire qu'on peut défendre seul la pérennité de son emploi ou ses conditions de travail, qu'on peut négocier seul son salaire. Les organisations patronales l'ont très bien compris, puisqu'il y a longtemps qu'elles se sont regroupées dans des confédérations puissantes qui ne sont autres que des syndicats qui n'osent pas avouer leur nom. Le gouvernement n'est pas en reste. Lui aussi profite largement de cet état de faiblesse pour imposer régulièrement de nouvelles régressions et de nouvelles déréglementations.

Il appartient aux militants convaincus de cet état de fait et impliqués dans les organisations syndicales de faire œuvre pédagogique auprès de leurs collègues plus jeunes, moins motivés ou inconscients des enjeux. Faute de cette prise de conscience, l'équilibre déjà fragile sera rompu demain et le travail de casse et de sape pourra continuer, sans rencontrer la moindre résistance.

**Sommaire** : page 2 : Une audience confirmée – sommaire ♦ page 3 : élections paritaires ♦ page 4 : promotions 2007-2008, enfin ! recrutement des enseignants ♦ page 5 : nos salaires au 1<sup>er</sup> octobre 2008 ♦ page 6 : mobilisation nationale du 10 décembre – les artistes de la Ville ont exposé ♦ page 7 : d'une circulaire l'autre – bouchons d'oreilles – stage de formation syndicale – tarifs postaux – UGD EPS – changement d'adresse – au revoir, Marie-Camille ♦ page 8 : les cotisations du snadem – bulletin d'adhésion ♦ Pages 9 et 10 : les nouveaux élus paritaires du Snadem ♦

# Élections paritaires...

54.680 agents de la ville (titulaires et non titulaires) étaient appelés à élire leurs représentants du personnel les 13 et 14 novembre derniers. Cette année encore, ces élections sont marquées par un taux d'abstention important, principalement chez les personnels non titulaires (77,61% d'abstention contre 50,9 pour les personnels titulaires), ce qui donne une participation globale de 44,05 % pour ce premier tour pour l'ensemble de la Mairie. Il y aura un second tour pour toutes les commissions qui n'ont pas obtenu au moins 50% de participation, de très nombreux personnels seront donc appelés à revoter les 8 et 9 janvier. C'est parmi les agents de catégorie A que la participation a été la plus forte. S'ils se maintiennent correctement par rapport aux années précédentes, les professeurs de la Ville ne se signalent pas par leur taux de participation exemplaire (60,52 % contre 66,84% pour les administrateurs, ou 64,78% pour les attachés d'administration). Malgré la présence d'une liste unique, on peut relever un pourcentage d'abstention à peu près stable d'un scrutin sur l'autre et déplorer que, systématiquement, 40% de professeurs ne semblent pas être concernés par ces échéances, pourtant capitales.

On notera également le faible nombre d'inscrits, qui s'explique par les très nombreux départs en retraite dans le courant de l'année 2007-2008 et l'arrivée importante de nouveaux professeurs encore stagiaires ou titulaires depuis le 1<sup>er</sup> septembre et qui n'ont pas pu voter, l'arrêt des listes électorales ayant été fixée le 14 août (les stagiaires et les retraités ne votant pas).

Nous vous communiquons ci-après le tableau des résultats de la CAP 21 (anciennement 52), et à titre de comparaison, les chiffres des deux précédentes consultations.

	<b>Novembre 2008</b>	Décembre 2004	Décembre 2000
<b>Inscrits</b>	<b>803</b>	825	847
<b>Votants</b>	<b>486 (60,52 %)</b>	509 (61,70 %)	524 (61,86 %)
<b>Blancs ou nuls</b>	<b>6 (0,74 %)</b>	6 (0,72 %)	4 (0,76 %)
<b>Exprimés</b>	<b>480 (59,77 %)</b>	503 (60,96 %)	520 (61,39 %)
<b>SNADEM</b>	<b>480 (100 %)</b>	492 (97,81 %)	504 (96,92 %)
<b>CFDT</b>	<b>pas de liste</b>	11 (2,19 %)	16 (3,08 %)

Plus globalement, les résultats sur l'ensemble des 24.085 électeurs qui se sont prononcés dans les 33 CAP ayant obtenu 50% de participation au moins, les chiffres par organisation sont les suivants.

<b>2008</b>		<b>2004</b>	
CGT	31,25 %	CGT	38,37 %
<b>UNSA</b>	<b>22,76 %</b>	<b>UNSA</b>	<b>19,04 %</b>
UCP	12,21 %	UCP	13,01 %
CFDT	9,86 %	CFDT	9,26 %
FO	9,11 %	FO	8,31 %
SUPAP	7,47 %	CFTC	7,23 %
CFTC	7,33 %	SIAT-VP	4,26 %

Il faudra bien sûr attendre la fin du second tour pour confirmer ces chiffres, mais on peut d'ores et déjà constater que l'UNSA réalise un très bon score et semble bien devoir conforter sa place de deuxième organisation syndicale de la Ville.

## **Promotions 2007-2008... enfin !**

Dans notre précédent journal, nous vous avons informés de la décision des élus paritaires du Snadem de ne pas entériner le tableau proposé par l'administration (avec plusieurs mois de retard) en raison des innombrables erreurs de barème que nous y avons relevées. En concertation avec la DRH, même si certaines divergences persistent sur le mode de calcul, nous sommes parvenus à un accord sur un nouveau tableau, rigoureux et équitable, cette fois. Ce tableau sera présenté à la CAP qui se tiendra le 10 décembre prochain, afin d'être officialisé. Il est regrettable que cette commission ne se tienne pas plus tôt, puisque les payes du mois de décembre seront déjà finalisées et que les collègues promus ne toucheront les rappels que sur leur bulletin de salaire de janvier. On peut déplorer que l'administration n'ait pas souhaité présenter ses excuses par écrit aux professeurs de la Ville concernés victimes de ces dysfonctionnements et que l'élue chargée de présider les CAP ne puisse dégager un quart d'heure de son emploi du temps pour réunir une commission exceptionnelle.

Nous signalons aux collègues qui recevront des rappels parfois conséquents qu'il peuvent expressément demander auprès de l'administration fiscale l'imposition de ces revenus selon le « système du quotient », qui permet d'atténuer les effets de la progressivité de l'impôt qui pourrait être jugés excessifs. À votre demande, votre centre des impôts vous fournira tous les renseignements nécessaires pour cette procédure.

Pour les promotions 2008-2009, l'administration nous a garanti que ce dysfonctionnement ne se renouvelerait pas et que les tableaux devraient être entérinés en juin prochain. Cette échéance est un peu tardive, mais elle a été retenue dans un but d'équité et de justice. En effet, compte tenu du circuit administratif, certaines notes n'arrivent que très tardivement à la Dasco, pénalisant ainsi des collègues dont la nouvelle notation ne peut pas être prise en compte.

## **Recrutement des enseignants...**

Le gouvernement a signé l'arrêt de mort des IUFM. Dès 2010, les futurs enseignants du premier et du second degré seront recrutés au niveau Master 2 (bac + 5) sans passer par les instituts de formation. Le nouveau dispositif prévoit qu'en dernière année de Master, après 4 ans ½ d'université classique, les candidats à l'enseignement passeront deux concours, en janvier et en juin, entre lesquels ils seront envoyés en stage. S'ils réussissent, ils seront titularisés. La rentrée suivante, ils auront une classe et bénéficieront pendant un an du suivi d'un collègue du même établissement. Une façon astucieuse de faire des économies sur la formation et sur les postes de 30.000 emplois de stagiaires, que ne compensera certainement pas la revalorisation prévue pour les débutants. Et de vives inquiétudes quant aux résultats pratiques, ce dispositif réduisant le stage effectif de 2 ans à 6 mois et risquant d'entraîner une dégradation de la qualité de l'enseignement, confié à des universitaires n'ayant bénéficié que d'une formation par intra-veineuse.

Coup double pour le gouvernement qui, non content de réaliser de substantielles économies, se débarrasse des IUFM, réputés être des bastions de gauche porteurs de contestation. Une manière aussi de recruter de bons petits soldats, le petit doigt sur la couture du pantalon.

On peut craindre que cette réforme ne soit également appliquée à la ville de Paris pour les corps d'enseignants, et notamment pour le nôtre. C'est, à moyen terme, la disparition d'une grande partie de notre formation initiale, et l'arrivée d'universitaires surdiplômés et sans formation adaptée. Un autre risque est également de faire des « déçus de l'enseignement » qui n'auront pas mesuré la réalité du terrain et qui quitteront la profession seulement quelques années ou quelques mois après y être entrés.

## Nos salaires au 1<sup>er</sup> octobre 2008...

ECH.	INDICE	MESUEL BRUT	RETENU E 7,85 %	MENSUE L NET	INDEMNITÉ RÉSIDENC E ZONE 3%	SUPPLÉMENT FAMILIAL 1 enfant : 2,29 €		
						2 enf.	3 enf.	par enfant supplémentaire
1	349	1595,14	125,21	1469,93	47,85	72,23	179,41	127,70
2	374	1709,41	134,18	1575,23	51,28	72,23	179,41	127,70
3	394	1800,82	141,36	1659,46	54,02	72,23	179,41	127,70
4	416	1901,38	149,25	1752,13	57,04	72,23	179,41	127,70
5	439	2006,50	157,51	1848,99	60,19	72,23	179,41	127,70
6	467	2134,48	167,55	1966,93	64,03	74,70	185,99	132,63
7	495	2262,45	177,60	2084,85	67,87	78,54	196,23	140,31
8	531	2427,00	190,51	2236,49	72,81	83,48	209,40	150,19
9	567	2591,54	203,43	2388,11	77,74	88,41	222,56	160,06
10	612	2797,22	219,58	2577,64	83,91	94,58	239,01	172,40
11	658	3007,47	236,08	2771,39	90,22	100,89	255,83	185,01
HC 5	687	3140,01	246,49	2893,52	94,20	104,87	266,44	192,97
HC 6	741	3386,83	265,86	3120,97	101,60	108,98	277,41	201,19
HC 7	783	3578,79	280,93	3297,86	107,36	108,98	277,41	201,19

**ATTENTION :** Les sommes indiquées ne correspondent pas à ce qui est réellement inscrit sur votre bulletin de paye. En effet, il faut encore retrancher du mensuel net les différentes retenues :

- **CSG et CRDS non déductibles** : calculées sur la base de 2,9% de 97% de l'ensemble des rémunérations, sauf heures supplémentaires et remboursement transport (traitement budgétaire + indemnité de résidence + supplément familial + indemnité ZEP + indemnité forfaitaire d'enseignement)

- **CSG déductible**, calculée sur la base de 5,1% de 97% de l'ensemble des rémunérations (voir ci-dessus).

- **Retraite Additionnelle de la Fonction Publique**, 5% sur le total des primes et indemnités (indemnité de résidence + supplément familial + indemnité forfaitaire d'enseignement, + prime ZEP).

- **Contribution Exceptionnelle de Solidarité** (tellement exceptionnelle qu'elle dure depuis 16 ans !): 1% du traitement budgétaire moins CNRACL moins retraite additionnelle plus indemnité de résidence, plus indemnité forfaitaire d'enseignement, plus supplément familial, plus heures supplémentaire, plus indemnité ZEP.

Les traitements de la Fonction publique ont été revalorisés de 0.3% au 1<sup>er</sup> octobre 2008 (ce qui représente 0,8% sur l'année, contre plus de 3% dans le secteur privé). Cette revalorisation n'apparaîtra que sur les bulletins de paye du mois de novembre, avec effet rétroactif.

## **Mobilisation nationale du 10 décembre...**

Les grèves et les manifestations du 19 octobre et du 20 novembre ont démontré la forte mobilisation des enseignants pour la défense de l'école publique et contre les suppressions de postes annoncées pour les années à venir. Cette pression ne doit pas se relâcher, c'est pourquoi tous les acteurs du système éducatif sont appelés à une nouvelle journée nationale d'action le mercredi 10 décembre, qui prendra la forme de manifestations décentralisées. Pour Paris, le parcours n'a pas encore été arrêté. Nous le communiquerons sur notre site dès que nous en aurons connaissance.

### **APPEL POUR LE 10 DÉCEMBRE**

L'Éducation est notre avenir : le gouvernement ne veut pas l'entendre  
Le mercredi 10 décembre, dans toutes les villes de France, enseignants, personnels, parents, étudiants, lycéens, militants associatifs, citoyens amis de l'École publique,  
Faisons masse pour crier :

- L'Éducation, ça ne se fait pas dans la division et l'opposition.
- L'Éducation, ça se fait dans le dialogue.
- L'Éducation, ça se fait avec des moyens suffisants.
- L'Éducation, ça se fait aussi avec les associations.
- L'Éducation, c'est construire en sachant où l'on va pour la réussite des jeunes, où l'on va pour notre société.

Ne rajoutons pas à la crise celle de l'Éducation : investissons pour elle !  
M. Darcos, Mme Péresse, Mme Bachelot, M. Barnier, M. Sarkozy :  
l'Éducation est notre avenir.

Crions le ensemble le 10 décembre !

AFL - Cé - CEMEA - CRAP-Cahiers pédagogiques FAEN - FCPE – FEP-CFDT - FERC-CGT – FGPEP - FIDL - Les FRANCAS – FSU – GFEN - ICEM-pédagogie Freinet – JPA - La Ligue de l'Enseignement - SGEN-CFDT - SUD Éducation - UNEF - UNL - Unsa Éducation

## **Les artistes de la Ville ont exposé...**

Cette année, le salon des artistes agents de la ville de Paris s'est tenu du 5 au 22 novembre. Parmi les lauréats, le corps des professeurs de la Ville a été une fois de plus mis à l'honneur. Vous trouverez ci-dessous le palmarès des collègues qui ont été primés et à qui le Snadem adresse ses vives félicitations.

**Gravure :** Manuel JUMEAU (mention)

**Installation :** Pat Vuong CAM (1<sup>er</sup> prix et Prix des Enfants)

**Peinture :** Yan DUCHATEAU (5<sup>ème</sup> prix)

**Photographie :** Emmanuel LUC (1<sup>er</sup> prix).

## D'une circulaire l'autre

- Jeudi 13 novembre** Élections  
**Vendr. 14 novembre** professionnelles
- Lundi 17 novembre** Dépouillement  
**Mardi 18 novembre** du scrutin
- Jeudi 20 novembre** Pré-Cap pour les promotions 2007-2008 entre la Drh et les élus paritaires du Snadem
- Vendredi 21 novembre** Le Snadem rencontre les membres du SNIEN (syndicat Unsa des inspecteurs)
- Vendredi 28 novembre** Le Snadem siège à l'Union locale Unsa-administrations parisiennes
- Lundi 8 décembre** Conseil syndical du Snadem
- Mardi 9 décembre** Les élus paritaires du Snadem rencontrent les nouveaux stagiaires d'éducation musicale
- Mercredi 10 décembre** Les élus paritaires du Snadem siègent à la Commission Administrative Paritaire 52 pour les promotions 2007-2008



## Bouchons d'oreilles...

Quelques collègues intervenant en piscine nous ont alertés sur les difficultés d'audition qu'ils éprouvent en raison du niveau sonore des bassins. Il est tout à fait possible d'obtenir de l'administration des bouchons adaptés pour pallier ces nuisances. Il suffit de prendre rendez-vous avec le médecin du travail qui, après examen, pourra prescrire ces bouchons réalisés sur mesure et dont le coût est loin d'être négligeable.

## Stage de formation syndicale...

Il sera organisé du 8 au 12 juin prochains  
Il reste encore quelques places pour les collègues intéressés.

N'hésitez pas à vous inscrire auprès du Snadem soit par email soit par téléphone le plus rapidement possible.

## Tarifs postaux...

Ils augmentent régulièrement, et dans des proportions énormes pour la presse écrite. Ainsi, l'envoi de notre circulaire coûtait à l'unité 0,31 euros en 2006. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009, le Snadem devra déboursier 0,43 euros pour le même poids, soit 38,7% d'augmentation. On ne peut donc qu'encourager nos adhérents (à jour de cotisation) qui disposent d'un compte Internet à demander l'envoi de nos circulaires par mail. Cochez pour cela la case adéquate dans le bulletin d'adhésion ou, si vous avez déjà réadhéré, faites-en la demande par mail ou par téléphone. N'oubliez pas que les dépenses du Snadem sont les vôtres.

## UGD EPS...

Suite à une réorganisation interne du service, la gestion des professeurs d'EPS sera désormais assurée en totalité par Annick GUILLON, UGD.

## Changement d'adresse...

Trop de courrier nous revient encore. Merci de ne pas oublier de nous communiquer vos nouvelles coordonnées (adresse, email, téléphone) en cas de déménagement, faute de quoi vous risquez de ne plus recevoir d'informations.

## Au revoir Marie-Camille...

Nous avons appris avec tristesse le décès de notre collègue et camarade Marie-Camille CROIX, professeur d'éducation musicale en retraite, suite à une longue maladie.

Le Snadem qui s'était rapproché de son compagnon avant cette triste nouvelle, lui a adressé ses profondes condoléances et l'assistera tout au long de ces moments particulièrement pénibles.

Nous pensons bien à toi, Marie-Camille.

# Les cotisations du Snadem...

Les chiffres en gros caractères indiquent le montant de votre cotisation selon votre échelon et votre quotité de temps de service. Les chiffres en petits caractères inscrits en regard indiquent le montant réel de la cotisation après la déduction d'impôt de 66% à laquelle vous donne droit votre adhésion (comme chaque année, notre trésorière vous enverra le document de déduction fiscale en temps utile).

	Tarif plein temps	50%	60%	75%	90%
<b>Stagiaire 1</b>	<b>36</b> 12,24	<b>18</b> 6,12	<b>22,71</b> 7,72	<b>28,44</b> 9,67	<b>34,09</b> 11,59
<b>Stagiaire 2</b>	<b>46</b> 15,64	<b>23</b> 7,82	<b>29,02</b> 9,87	<b>36,34</b> 12,36	<b>43,56</b> 14,81
<b>4</b>	<b>65</b> 22,10	<b>32,5</b> 11,05	<b>41,01</b> 13,94	<b>51,35</b> 17,46	<b>61,55</b> 20,93
<b>5</b>	<b>72</b> 24,48	<b>36</b> 12,24	<b>45,43</b> 15,45	<b>56,88</b> 19,34	<b>68,18</b> 23,18
<b>6 et 7</b>	<b>78</b> 26,52	<b>39</b> 13,26	<b>49,21</b> 16,73	<b>61,62</b> 20,95	<b>73,86</b> 25,11
<b>8 et 9</b>	<b>85</b> 28,90	<b>42,5</b> 14,45	<b>53,63</b> 18,23	<b>67,15</b> 22,83	<b>80,49</b> 27,37
<b>10</b>	<b>94</b> 31,96	<b>47</b> 15,98	<b>59,31</b> 20,17	<b>74,26</b> 25,25	<b>89,01</b> 30,26
<b>11</b>	<b>102</b> 34,68	<b>51</b> 17,34	<b>64,36</b> 21,88	<b>80,58</b> 27,40	<b>96,59</b> 32,84
<b>hors classe</b>	<b>115</b> 39,10	<b>57,5</b> 19,55	<b>72,56</b> 24,67	<b>90,85</b> 30,89	<b>108,9</b> 37,03



## **BULLETIN D'ADHÉSION** année scolaire 2008-2009 (ou de renouvellement)

ÉCHELON	COTISATION
Stagiaire 1	<b>36</b> euros
Stagiaire 2	<b>46</b> euros
4	<b>65</b> euros
5	<b>72</b> euros
6 - 7	<b>78</b> euros
8 - 9	<b>85</b> euros
10	<b>94</b> euros
11	<b>102</b> euros
Hors classe	<b>115</b> euros

### TAUX PARTICULIERS

- \* Temps partiel : selon % du poste
- \* Couple : 1 + 1/2 cotisation
- \* CPA ou CFA ou collègue étant non-imposable (joindre justificatif) : 75% de la cotisation
- \* Retraite ou disponibilité ou détachement : 42 euros

nom : .....

prénom : ..... n° SOI : .....

né(e) le : ..... AP  EM  EPS  échelon

adresse : .....

..... tél. dom. : .....

tél. mobile : ..... e-mail : .....

je souhaite recevoir le journal Arts et Sports par e-mail

tél. école(s) : .....

**CHÈQUE à l'ordre du SNADEM à adresser avec le bulletin d'adhésion exclusivement au SNADEM 3 rue du Château d'Eau – 75010 PARIS**

FACILITÉ DE PAIEMENT FACULTATIVE :

Chèque à encaisser après le .....

**N : F : C : P : S : NC : B : € :**

CADRE RESERVE AU SNADEM

# Les nouveaux élus paritaires du Snadem...

## Classe normale



Serge BOURGOUIN - EPS - 10<sup>ème</sup> échelon. Entré à la Ville en janvier 1982. Actuellement en poste dans le 16<sup>ème</sup> arrondissement, il a enseigné dans le 19<sup>ème</sup> puis dans le 10<sup>ème</sup>. Membre du Conseil syndical du Snadem depuis 1996, c'est un militant convaincu qui s'investit également dans de nombreuses associations.

Corinne PERROUX

Arts plastiques - 11<sup>ème</sup> échelon.

Entrée à la Ville en 1980, elle enseigne dans le 19<sup>ème</sup> arrondissement, dans la même école depuis sa titularisation. Militante du Snadem depuis de nombreuses années, elle se définit comme « une professeure de terrain ».



Pierre RAYNAL - Éducation musicale - 9<sup>ème</sup> échelon. Entré à la Ville en 1990. Il enseigne dans le 19<sup>ème</sup> et dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement. Membre du Conseil syndical et du Bureau du Snadem depuis 2000. Violoncelliste.

Bénédicte MOREAU-LAILLER - EPS- 7<sup>ème</sup> échelon. Entrée à la Ville en 1996, elle a enseigné dans le 19<sup>ème</sup> puis dans le 18<sup>ème</sup>. Elle est actuellement en poste dans le 14<sup>ème</sup> arrondissement. Coordinatrice des semaines sportives dans la 14 A. Elle est aussi professeure de judo et maman d'une petite fille de 4 ans.



## Hors classe



Joëlle POITRAL - Arts plastiques - 6<sup>ème</sup> échelon hors classe. Entrée à la Ville en 1975, elle a enseigné dans le 18<sup>ème</sup>, 19<sup>ème</sup> et 17<sup>ème</sup> puis dans le secteur hospitalier.

Membre du Conseil syndical depuis 1998 et élue paritaire depuis 2004, elle siège au CTP et au CHS de la Dasco. Membre de l'Unsa-Administrations parisiennes.

René RABIAN - EPS - 7<sup>ème</sup> échelon hors classe. Entré à la Ville en 1968. Membre du Conseil syndical et du Bureau du Snadem depuis 2004. Il est actuellement chargé de mission au Bureau de la découverte des centres de vacances de la DASCO. Il s'investit dans de très nombreuses associations tant sportives que sociales ou culturelles.



Jacqueline LENOIR - Arts plastiques - 6<sup>ème</sup> échelon hors classe. Entrée à la Ville en 1976, elle enseigne dans le 17<sup>ème</sup> arrondissement où elle exerce également les fonctions de professeur-relais depuis la création de cette fonction. Membre du Conseil syndical du Snadem depuis 2007.

Bernard SUISSE - Éducation musicale - 6<sup>ème</sup> échelon hors classe. Entré à la Ville en 1977, il a enseigné dans le 10<sup>ème</sup> arrondissement. Membre du Conseil syndical depuis 1980 et secrétaire général depuis 1998. Élu paritaire, il siège au CTP et au CHS de la Dasco, au CTP central, au Conseil Fédéral National de l'Unsa-Éducation. Membre de l'Unsa-Administrations parisiennes.

